

Service Civique

Coordination de la Ligue de Normandie de Tennis de Table

Dans le cadre du dispositif « Service Civique », la Ligue souhaite soutenir l'accueil d'un volontaire au sein de votre structure.

Le service civique est un engagement volontaire ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap.

La mission pourra débuter au mois d'octobre 2024, sa durée est de 9 mois, 24h par semaine, au service de l'intérêt général. Accessible sans condition de diplôme, il peut s'effectuer au sein de structures comme les associations sportives, qui doivent être agréées.

Vous trouverez les renseignements nécessaires à l'adresse suivante : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

L'agrément de la ligue de Normandie de Tennis de Table (pour 4 volontaires) a été renouvelé le 26 avril 2023 pour une durée de 3 ans.

Trois missions ont été validées :

- Aide aux clubs en charge des nouveaux outils de développement
- Aide à l'organisation d'événements sportifs et à la communication
- Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table pour les personnes en situation de handicap

Cette démarche vous permet de bénéficier plus facilement de ce dispositif en choisissant une mission pour laquelle la Ligue sera agréée. Vous nous ferez part, lors de votre demande, de l'identité d'un(e) jeune intéressé(e) par ce dispositif au sein de votre club, ainsi que l'identité du tuteur (en lien avec les missions définies).

Le volontaire sera indemnisé 619,83 euros par mois (504.98 euros par l'Etat complété de 114,85 euros par la Ligue pour couvrir les différents frais de transports et de repas).

Les volontaires appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà peuvent bénéficier d'une majoration d'indemnité de 114,95 euros par mois.

Le volontaire devra suivre une formation obligatoire prise en charge par le club (3 jours de formation théorique, 1 journée de formation pratique (formation aux premiers secours de niveau 1).

Le tuteur devra suivre une formation obligatoire (1 journée sur le thème « découvrir son rôle de tuteur », et 1 demi-journée d'approfondissement sur un thème au choix).

Si vous êtes intéressé pour bénéficier de l'agrément de la Ligue, de son accompagnement administratif, et si vous avez au sein de votre club un(e) jeune volontaire (qui respecte les conditions pour pouvoir s'engager) merci de nous renvoyer les renseignements suivants :

FICHE A RETOURNER A LA LIGUE AVANT LE 20 septembre 2024

AU SECRETARIAT DE LA LIGUE : lnnt@orange.fr

Club :

Référent de l'action sur le club :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Nom, Prénom, numéro de téléphone et adresse mail du Volontaire intéressé :

Nom, Prénom, numéro de téléphone et adresse mail du Tuteur :

Choisir une mission dans le cadre du dispositif :

- Aide aux clubs en charge des nouveaux outils de développement
- Aide à l'organisation d'évènements sportifs et à la communication
- Favoriser l'accès à la pratique du tennis de table pour les personnes en situation de handicap

Décrire le projet de votre club concernant la mission choisie :